

Curriculum Vitae et Exposé des travaux Stéphane PINON



Bilingue français-espagnol (C2) ; niveau anglais *courant* (B2-C1). Des cours et des conférences sont donnés dans ces deux langues.

I. Carrière professionnelle

1. Affectations :

- *Maître de conférences de droit public*. Titulaire depuis le 1er septembre 2004.
- « *Qualifié* » aux fonctions de *Professeur* des universités depuis 2018.
- Université de La Rochelle depuis le 1^{er} sept. 2009.
- Université de Cergy-Pontoise du 1^{er} sept. 2003 au 31 août 2009.

2. Parcours :

- 2009 : *Habilitation à diriger des recherches*
Travaux : « *Fixité et mutations de la doctrine constitutionnelle française* ».
Soutenue le 30 avril 2009 à l'Université de Cergy-Pontoise.
- 2002 : *Doctorat en droit public*
Thèse : « *Les réformistes constitutionnels des années trente. Aux origines de la V^e République* ». Soutenue le 7 décembre 2002 à l'Université François Rabelais de Tours, sous la dir. du professeur Jean Rossetto. Premier prix de l'Assemblée nationale.
- 1997-1998 : concours et formation à l'IRA de Lyon.
- 1996 : *Diplôme d'Etudes Approfondies* (DEA) de « *droit public général* », Université François Rabelais de Tours.
- 1995 : Diplôme de *l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse*, Université des Sciences sociales de Toulouse.

3. Groupes de recherches :

- Membre du CERCOP de l'Université de Montpellier 1 (depuis le 1^{er} septembre 2014).
- Membre du Centro de Investigación de Derecho Constitucional Peter Häberle (depuis 2011), Universidad de Granada.
- Membre de l'Institut Pierre Pesatore de l'Université de La Rochelle (2009-2014).
- Membre du Centre de philosophie juridique et politique de Cergy-Pontoise, dirigé par Carlos Miguel Herrera (2002-2009).

II. Principales publications scientifiques

• Ouvrages individuels

3. *Les régimes constitutionnels dans l'Union européenne. Italie, Allemagne, Portugal, Espagne*, Editions Larcier, coll. Manuels, octobre 2015, 446 p. (2ème éd. en cours d'achèvement).

2. *Maurice Deslandres et le droit constitutionnel. Un itinéraire*, Editions Universitaires de Dijon, coll. Institutions, nov. 2012, 194 p.

1. *Les réformistes constitutionnels des années trente. Aux origines de la Vème République*, Thèse publiée aux éditions de la LGDJ, coll. Bibliothèque constitutionnelle et de science politique, n°114 (1er prix de l'Assemblée nationale) 2003, 627 p

• Direction d'ouvrages collectifs (actes de Colloques ou de Congrès internationaux)

4. *Le pouvoir constituant au XXIe siècle*, Editions Institut Universitaire Varenne, coll. Colloques et Essais, juillet 2017, 234 p. Sous la direction de F. Balaguer Callejón, A. Viala et S. Pinon.

Contribution personnelle : « La participation directe du peuple au pouvoir constituant. Regards sur le droit étranger », pp. 183-214.

3. *Le droit constitutionnel européen à l'épreuve de la crise économique et démocratique de l'Europe*, Editions Institut Universitaire Varenne, coll. Colloques et Essais, sept. 2015, 268 p. Sous la direction de F. Balaguer Callejón, A. Viala et S. Pinon.

Contribution personnelle : « L'éclosion d'un "fédéralisme exécutif" au sein de l'Union. Les réponses du droit constitutionnel », pp. 159-189.

2. *La démocratie entre multiplication des droits et contre-pouvoirs sociaux*, Editions Kimé, déc. 2011, 168 p. Sous la dir. de C.M. Herrera et de S. Pinon.

Contribution personnelle : « La représentation parlementaire des groupes sociaux et des intérêts professionnels : une perspective à oublier ? », pp. 115-134.

1. *Le droit constitutionnel d'Adhémar Esmein*, Montchrestien, coll. « Les grands colloques », janvier 2009, 285 p. Sous la dir. de S. Pinon et de P.-H. Prétot.

Contribution personnelle : « Adhémar Esmein et la doctrine constitutionnelle de son temps », pp. 209-227.

• Articles dans revues internationales à comité de lecture

8. « Derecho constitucional francés y derecho social: una relación incómoda », *Revista da AJURIS*, n°148-2020, pp. 311-328 (<http://ajuris.kinghost.net/OJS2>)

7. « Las incertidumbres del constitucionalismo global », UNED, *Teoría y Realidad Constitucional*, Madrid, n°46, 2020, pp. 141-172.

6. « Cooperación de los Jueces en el Suelo Europeo y sus Peligros », *Revista Direito Público*, Brasilia, n°88-2019, pp. 196-211.

5. « Itinéraire du couple démocratie et référendum dans l'espace européen », *Percorsi costituzionali*, Rome, n°1-2/2016, pp. 209-231.

4. « La forma de gobierno en los Estados miembros de la Unión Europea », in *Revista de Derecho Constitucional Europeo (ReDCE)*, n°16-2011, pp. 135-171.

3. « Le positivisme sociologique dans l'œuvre de Léon Duguit », *Revue Interdisciplinaire d'Etudes Juridiques*, n°67-2011 (reprise des Actes du colloque organisé sous la dir. d'A. Viala "Les positivismes : d'Auguste Comte au Cercle de Vienne"), pp. 69-93.

2. « La interacción constitucional entre Unión Europea y los Estados miembros. El sistema constitucional de Francia », *Revista de Derecho Constitucional Europeo (ReDCE)*, n°14-2010, pp. 17-73.

1. « Actualité du principe de continuité du service public », *Revue Interdisciplinaire d'Etudes Juridiques*, n°51-2003, pp. 69-109.

● Articles dans revues nationales à comité de lecture

15. « **Laïcité, que d’erreurs on commet en ton nom !** », *Revue Pouvoirs*, n°177-2021, pp. 143-151.
14. « **La Commission inaugure son mécanisme européen de protection de l’état de droit** », *Recueil Dalloz*, n°44 du 24 décembre 2020, « Point de vue », p. 2461-2463.
13. « **Révolution numérique, “gilets jaunes” et réformes constitutionnelles** », *Constitutions. Revue de droit constitutionnel appliqué*, n°4-2018, pp. 515-521.
12. « **Les visages cachés du constitutionnalisme global** », *Revue Française de Droit Constitutionnel*, n°108, décembre 2016, pp. 927-938.
11. « **Le statut du Président de la République : quelle loi organique pour l’article 68 de la Constitution ?** », revue *Constitutions*, n°3-2013, pp. 358-366.
10. « **Crise économique européenne et crise institutionnelle à tous les étages** », *Revue de l’Union Européenne*, n°567, avril 2013, pp. 218-230.
9. « **Le droit constitutionnel européen, une discipline autonome ?** », *Annuaire de Droit Européen*, vol. VI-2008, Bruylant, sept. 2011, pp. 61-73.
8. « **Le Conseil économique, social et environnemental, entre évolution et révolution** », revue *Droit Administratif*, n°7, juillet 2010, pp. 16-20.
7. « **Léon Duguit face à la doctrine constitutionnelle naissante** », *Revue du Droit Public*, n°2-2010, pp. 523-548.
6. « **Improbable loi organique, impossible initiative populaire** », *A.J.D.A.* Numéro spécial du 2 novembre 2009.
5. « **L’effectivité de la primauté du droit communautaire sur la Constitution (regards sur la jurisprudence récente du Conseil constitutionnel et du Conseil d’Etat)** », *Revue Trimestrielle de Droit Européen*, n°2-2008, pp. 263-287.
4. « **La V^e République toujours plus parlementaire** », *Recueil Dalloz*, 18 décembre 2008, « Point de vue », p. 3096.
3. « **Boris Mirkine-Guetzévitch et la diffusion du droit constitutionnel** », *Droits. Revue française de théorie, de philosophie et de culture juridiques*, n°46-2007, pp. 183-212.
2. « **Regard critique sur les leçons d’un « maître » du droit constitutionnel : le cas Adhémar Esmein** », *Revue du Droit Public*, 1er numéro – 2007, pp. 193-229.
1. « **La notion de démocratie dans la doctrine constitutionnelle française** », *Revue Politeia*, n°10-2006, pp. 407-468.

● Articles dans Mélanges

2. « **La Constitution de 1958 face aux nouveaux défis du XXI^e siècle** », in *Mélanges en l’honneur du professeur Kostas Mavrias*, éd. P.N. Sakkoulas, avril 2021 (à paraître).
1. « **Le déclin de l’Europe est aussi constitutionnel** », in *Mélanges en l’honneur du professeur Dominique Rousseau. Constitution, Justice, Démocratie*, LGDJ, coll. « Mélanges », mars 2020, pp. 987-1001.

● Articles dans ouvrages collectifs (Actes de colloques)

9. « **La situación de Francia frente a los derechos fundamentales en el contexto del constitucionalismo multinivel** », in P. Häberle, F. Balaguer Callejón, I. W. Sarlet (dir.), *Derechos fundamentales, desarrollo y crisis del constitucionalismo multinivel*. Libro homenaje a Jörg Luther, ed. Thomson Reuters, oct. 2020, capítulo 12, pp. 197-213.
8. « **La crise du “vivre ensemble” en France. La question de la laïcité en droit** », in M. Azpitarte Sánchez, E. Guillén López (dir.), *Los derechos fundamentales ante las crisis económica y de seguridad en un marco constitucional fragmentado*, ed. Aranzadi, sept. 2020, pp. 445-491.
7. « **Avances recientes y retos de la exclusión desde el Derecho constitucional. Situación en Francia** », in R.Y. Quintanilla Navarro, O.I. Mateos y de Cabo (dir.),

Instrumentos jurídico-laborales de prevención y solución de la exclusión social en el Estado social y democrático de Derecho, ed. Dykinson, sept. 2019, pp. 197-227.

6. « Las respuestas de la norma constitucional francesa ante el problema de la exclusión social », in R.Y. Quintanilla Navarro (dir.), *La exclusión social : estudio comparado desde la perspectiva jurídica laboral y constitucional*, ed. Dykinson, coll. Ciencias Jurídicas y Sociales, juin 2018, pp. 305-316.

5. « Le déficit démocratique de l'Union européenne : mais quel déficit ? », in F. Lanchester (dir.), *Parlamenti nazionali e Unione Europea nella governance multilivello*, ed. Giuffrè, coll. Quaderni di Nomos, fév. 2016, pp. 537-553.

4. « Le nouveau droit constitutionnel à travers les âges », in K. Mavrias et F. Mélin-Soucramanien (dir.), *Constitution, enseignement et doctrine*, Editions Ant. N. Sakkoulas et Bruylant, janvier 2011, pp. 1-15.

3. « Démocratie et contre-pouvoirs sociaux », in A. Delcamp, A.-M. Le Pourhiet, B. Mathieu, D. Rousseau (dir.), *Nouvelles questions sur la démocratie*, Dalloz, « Thèmes et commentaires », octobre 2010, pp. 45-55.

2. « La pensée constitutionnelle de Boris Mirkin-Guetzévitch », in C.M. Herrera (dir.), *Les juristes face au Politique*, tome II, éditions Kimé, 2005, pp. 61-123.

1. « Le pouvoir exécutif chez Maurice Hauriou », publié à la *Revue d'Histoire des Facultés de droit et de la science juridique*, 2004, n°24, pp. 119-164.

● Chapitres ou « notices » dans des ouvrages collectif

4. « Le légicentrisme », in D. Connil, P. Jense-Monge, A. de Montis (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du Parlement*, éd. Larcier-Bruylant, coll. Etudes parlementaires (à paraître en 2022).

3. « Les deux formes de gouvernement – par A. Esmein », in J. Bénetti, P. Égéa, X. Magnon, W. Mastor (dir.), *Les grands discours de la culture juridique*, Dalloz, coll. Grands discours, 2017, pp. 570-579.

2. « La Charte et les juges espagnols », in L. Burgorgue-Larsen (dir.), *La Charte des droits fondamentaux saisie par les juges en Europe*, Ed. Pédone, coll. Cahiers européens, n°10, 2017, pp. 277-303. Article co-écrit avec A. Aguilar Calahorra.

1. « Los principales ejes del reformismo constitucional de León Duguit », in A. Matilla Correa, L. Gerardo Rodriguez Lozano (dir.), *Ensayos de Derecho Público, en conmemoración del sesquicentenario del natalicio de León Duguit*, Instituto de Investigaciones Jurídicas, Mexico, éd. Librería Cerda, 2013, pp. 631-652.

● Recensions d'ouvrages ou traductions

4. Nombreuses courtes « notes » d'ouvrages dans notre chronique « Actualité bibliographique. Thèses et ouvrages », revue *Constitutions*, entre 2010 et 2019.

3. « Les populismes. LA menace pour l'Union Européenne », réflexions autour de l'ouvrage de Pierre Rosanvallon, *Le siècle du populisme* (Seuil, 2020). Publiées à la *Revue du droit de l'Union Européenne*, n°2-3, 2020, pp. 298-312.

2. « Traduction » de l'article de F. Balaguer Callejón, « Crise économique et crise constitutionnelle en Europe », *Constitutions*, n°2-2013, pp. 133-144.

1. « Les nouvelles lectures de la séparation des pouvoirs », réflexions autour de l'ouvrage de S. Baume et B. Fontana, *Les usages de la séparation des pouvoirs* (éd. M. Houdiard, 2007). Publiées dans la *Revue du Droit public*, n°6-2008, pp. 1728-1738.

III. Parmi les activités d'enseignements (hier et aujourd'hui)

1. Enseignements donnés en France

- Théorie de l'Etat et des régimes

- Histoire constitutionnelle française depuis la Révolution

- Le régime constitutionnel de la Ve République
- Le droit constitutionnel comparé
- Droit constitutionnel européen et droit de la globalisation
- *Comparative Law*
- Institutions administratives
- Droit des collectivités territoriales
- Droit des services publics et des contrats
- Droit de l'Union européenne
- Droit du contentieux européen
- Droit des libertés publiques

2. Enseignements donnés à l'étranger (en anglais ou en espagnol)

- Sciences Po Bordeaux, "*El nuevo constitucionalismo latinoamericano*" (Licence 3).
- Sciences Po Paris, campus « Amérique latine » de Poitiers.
- Université UNED de Madrid (canal.uned.es), en collaboration avec le prof. Fernando Reviriego Picon (V. par ex. <https://canal.uned.es/video/5d11d1efa3eeb0150c8b4567>).
- CAVEJ de l'Université Paris I-Sorbonne. *La Corte Interamericana de los Derechos Humanos*.
- Université de Lisbonne (Erasmus Relations internationales, dir. par le prof. Vasco Pereira da Silva), « *Constitution Review in Western Societies. A Comparative Analysis* ».
- Université de Catanzaro, Ecole doctorale de Théorie du droit dir. par Massimo La Torre, « *Constitution and democracy in the European Union* ».
- Université de Grenade, « *La europeización del derecho público francés* », Master de Derecho constitucional europeo y globalización, dir. par F. Balaguer Callejón.

IV. Parmi les autres activités scientifiques

1. Expertise, activités éditoriales :

- *Expert* « *hispanophone* » en droit public pour les « Amériques et Caraïbes », Ministère de la Justice, Délégations aux affaires européennes et internationales (2012-2017).
- *Membre extérieur du Comité de rédaction* (« Consejo asesor internacional ») de la Revue *Teoría y Realidad Constitucional*, UNED de Madrid, depuis 2019 ;
- *Responsable de la chronique* « *Actualité bibliographique* » (ouvrages français et étrangers) dans la revue *Constitutions* (de 2010 à 2019). Travail effectué en collaboration avec le prof. Sébastien Platon.

2. Collaborations avec des Universités étrangères

Université de Granada ; Université Juan Carlos de Madrid ; Univ. Complutense ; UNED de Madrid ; Univ. de Lisbonne ; Univ. de Coimbra ; Univ. La Sapienza de Rome ; Univ. de Catanzaro ; Univ. de Catane ; Univ. du Piémont oriental ; Univ. de Brasilia ; Univ. PUCR de Porto Alegre ; Univ. catholique du Pérou, Lima ; Univ. UNAM de México ; Univ. de Monterrey ; Univ. San Francisco de Quito ; Univ. de Floride, College of law.